



PAYS DU SUD/TOULOUSAIN

## Appel à projet PORTRAITS de PAYSAGES



### CONTEXTE

#### Le Pays Sud Toulousain

Situé au Sud de Muret et au Nord de Saint Gaudens, le Pays Sud Toulousain est composé de 99 communes de Haute Garonne regroupant 87 000 habitants.

Des problématiques communes, liées à la proximité de la métropole toulousaine ont amené une centaine d'élus de toutes sensibilités à créer, en février 2003, l'association du Pays Sud Toulousain présidée par **Gérard ROUJAS** et à élaborer, avec les acteurs économiques, sociaux, culturels, du territoire regroupés au sein du Conseil de Développement, la Charte du Pays Sud Toulousain.

Ces projets ont pour objectif d'apporter un service supplémentaire à la population et de favoriser la coopération entre les différents bassins de vie du pays comme par exemple favoriser la cohésion et l'identité du territoire avec le Projet culturel.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Toulousain, l'association est amenée, en avril 2006, à se transformer en Syndicat Mixte.

#### Le projet « Portrait de Paysages »

Le Pays Sud Toulousain dans le cadre de sa Charte Architecturale et Paysagère et de la Convention Européenne du Paysage souhaite à travers le projet « Portraits de Paysages », établir un pont entre le paysage des bords de rivière Arize tel que perçu, ressenti et désiré par les populations et sa prise en compte dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT).

Il s'agit d'une démarche locale de lecture des paysages par les usagers des bords d'Arize entendus dans leur globalité (l'identité des bords d'Arize dans leur ensemble : rivière, abords, bâtis, etc.).

Il s'agit donc de :

- revisiter, questionner le rapport des habitants à ces paysages,
- mettre en évidence les atouts et potentiels de ces sites pour les populations et les élus dans les documents d'urbanisme.

Cette démarche s'articulera autour de trois temps :

- Recueil de Paroles
- Transcriptions artistiques
- Recherche d'un impact sur l'évolution des territoires

Appel à projet « Portraits de Paysages » - Florence POVEDA - chargée de mission culture

**Syndicat Mixte du Pays du Sud Toulousain**

BP 17 - 68, rue de l'Eglise – 31390 CARBONNE – Tél. 05 61 87 91 16 – Fax 05 61 87 92 93 – Email : paysdudtoulousain@wanadoo.fr



## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

---

Le projet « Portraits de Paysages » concerne les paysages des bords de la rivière Arize dans les communes de Montesquieu-Rieux-Carbonne. Ces paysages, habités pour la plupart, représentent cependant souvent des fonds de vallées méconnus, oubliés, cachés et parfois impraticables.

Un parcours traversant les bords d'Arize avec les communes de Montesquieu-Rieux-Carbonne sera identifié et aménagé afin de permettre la réalisation de journées d'animation autour du projet. Les artistes devront travailler principalement autour de ce parcours et prendre en compte les travaux d'accessibilité en cours de réalisation pour le projet.

Le **paysage des bords d'Arize devra être pris en compte dans sa globalité** et sollicité dans toutes ses composantes :

- rivière, abords, bâtis qui l'entourent, terrains qui l'avoisinent (agricoles, friches etc.)
- biodiversité, faune, flore
- histoire du lieu
- zones construites, habitées, zones économiques
- les usagers de ces espaces
- etc.



## ENJEUX ET OBJECTIFS ARTISTIQUE

---

Le Pays Sud Toulousain souhaite aborder ce projet par le prisme artistique, afin de permettre aux populations concernées de découvrir, redécouvrir, s'approprier une perception des paysages des bords d'Arize et de s'interroger sur leur avenir.

L'objectif premier est d'offrir aux populations un mode d'expression quand à la perception qu'ils ont de leur paysage local et quotidien.

Nous souhaitons que l'artiste s'inspire véritablement du territoire et de sa population dans le respect de cet environnement.

Les artistes auront non seulement à produire des œuvres qui seront montrées en fin de projet mais devront aussi intégrer la consultation des populations dans leur processus de création.

Durant le projet, l'artiste devra s'inspirer du territoire concerné et des témoignages d'habitants qu'il aura recueillis.

Le comité de Pilotage du Pays se mettra à la disposition des artistes pour faciliter leur travail.



## **La commande artistique s'articule ainsi en deux phases :**

### **Première phase :**

Il s'agit de créer les conditions de la parole pour les habitants/usagers des bords d'Arize, d'interroger leur perception sensible, affective, familiale et autre de ce territoire. L'artiste devra aller à la rencontre des populations ciblées (habitants et usagers des bords d'Arize) afin de recueillir leurs témoignages.

Les témoignages devront être enregistrés ou retranscrits et certains d'entre eux pourront faire l'objet de publications ou de diffusion radio (en accord avec les parties concernées).

Les modalités de rencontre, de sélection des populations et les thématiques abordées sont à trouver en lien avec l'artiste et le Comité de Pilotage. Le CAUE prend en charge la dimension sensibilisation et témoignage des scolaires. Le ou les artistes mandatés devront collaborer avec le CAUE, reprendre et échanger les documents collectés à l'occasion des enquêtes.

### **Deuxième phase :**

Elle concerne la réalisation et la restitution des œuvres. L'artiste devra réaliser des œuvres qui questionnent les enjeux liés aux paysages et qui contribuent à faire émerger de nouveaux regards en lien avec les témoignages qu'il aura récoltés dans la première phase. Ces témoignages devront servir de matière à l'œuvre finale. Les paroles des habitants pouvant être utilisées directement comme partie prenante de l'œuvre.

La monstration des œuvres ainsi réalisées fera l'objet d'une ou plusieurs journées d'animations ouvertes au public.

Ces œuvres feront l'objet d'une publication dans le cadre d'un livret destiné au public.

### **Publics ciblés**

Les habitants des bords d'Arize et alentours

Les usagers des bords d'Arize (pêcheurs, promeneurs etc.)

## **CONTRAINTES ARTISTIQUE**

Les artistes associés au projet pourront être issus des arts plastiques, des arts de la parole et des arts de la musique inscrits dans le champ de la création contemporaine et traversés par la question du territoire (identité, mode d'habiter, urbanisation, biodiversité, nature).

Les artistes devront être amenés à travailler ensemble dans le sens d'une cohésion de projet. Il sera apprécié que les œuvres se répondent et communiquent afin de permettre au résultat final de trouver un sens global.

Nous attendons des œuvres qu'elles soient adaptées au plein air, qu'elles s'intègrent dans le paysage. Le genre et les formes artistiques sont laissés au libre choix des artistes qui devront prévoir leur autonomie.

L'objectif est de donner un sens au regard porté sur les lieux et ce qui les entoure. Les supports pourront être divers tels que littéraire, pictural, musical, théâtral, sculptural, cinématographique, photographique, etc.

Les artistes plasticiens pourront imaginer des pièces pérennes, destinées à rester sur leur lieu de création ou au contraire des projets éphémères.

Les projets retenus devront respecter l'environnement et la sécurité des personnes.

Appel à projet « Portraits de Paysages » - Florence POVEDA - chargée de mission culture

**Syndicat Mixte du Pays du Sud Toulousain**



PAYS DU SUD TOULOUSAIN

Les œuvres ne doivent en aucun cas causer des dégâts sur l'environnement et doivent être sécurisées si elles présentent un danger pour les habitants et les visiteurs.

Les œuvres restent propriété de l'artiste qui les mettra à disposition gracieuse du Pays lors des animations dans le cadre du projet « Portraits de Paysages ». Leur reproduction sera aussi utilisée à des fins de publications diverses.

Le transport ultérieur de l'œuvre sera à la charge des artistes.

## CALENDRIER

---

### Candidatures

- Clôture des candidatures : 27 février 2012

- Sélection des candidatures : mars 2012

### Réalisation

Début des consultations de populations : septembre 2012

Journées d'animation et monstration des œuvres : juin 2013

Publication : décembre 2013

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

---

Pour assurer une diversité des expressions culturelles, il pourra être retenu entre 1 et 3 artistes ou groupement d'artistes ayant répondu à cet appel.

Les artistes sélectionnés devront impérativement faire partie du Pays Sud Toulousain.

Un comité de pilotage présidera au choix du prestataire à partir des propositions. Le Pays Sud Toulousain se réserve la possibilité de convoquer plusieurs candidats si cela s'avère nécessaire pour qu'ils précisent leur projet afin de sélectionner un prestataire parmi eux.

Peuvent répondre à cet appel à projet : artistes, compagnies, associations, acteurs de la culture, seuls ou en groupement. Chaque structure ne peut déposer qu'une seule proposition (mais une proposition peut présenter plusieurs variantes ou options). Le titulaire devra nommer un interlocuteur principal pour la réalisation de la prestation.

Une enveloppe maximale **de 4 900€ sera réservée à chaque projet** (3 projets retenus au maximum) qui devra comprendre tous les frais de création et de réalisation des œuvres.

### Contenu du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

- Lettre à l'attention de M. Gérard Roujas, Président du Syndicat mixte du Pays Sud Toulousain
- Dossier de présentation de la démarche, des références et expériences du candidat.
- Note d'intention mettant en avant l'intérêt et la place du projet dans le parcours artistique du candidat
- Ebauche des caractéristiques techniques du projet et modalités de réalisation (matériel, effectifs, conditions techniques, logistique à mobiliser...)
- Devis TTC prévisionnel détaillé **faisant apparaître les frais de création** (frais de création, consultation des populations, cachets de l'artiste etc.) **et de réalisation des œuvres** (achat des matériaux nécessaires, frais de transport, droits d'auteur).

Appel à projet « Portraits de Paysages » - Florence POVEDA - chargée de mission culture

**Syndicat Mixte du Pays du Sud Toulousain**

BP 17 - 68, rue de l'Eglise – 31390 CARBONNE – Tél. 05 61 87 91 16 – Fax 05 61 87 92 93 – Email : [payssudtoulousain@wanadoo.fr](mailto:payssudtoulousain@wanadoo.fr)



PAYS DU SUD TOULOUSAIN

### **Comité de Pilotage**

- Le Syndicat Mixte du Pays Sud Toulousain entant que porteur de projet,
- Le SIAHA entant que Maître d'ouvrage pour la partie travaux,
- Les Communes et les élus concernés,
- La DREAL,
- Le SIVOM de Rieux ,
- Le CR de Midi-Pyrénées,
- Le CAUE 31,
- La Fédération Départementale de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

### **Envoyez votre dossier par courriel ou courrier à :**

Florence POVEDA - chargée de mission culture

Syndicat Mixte du PAYS SUD TOULOUSAIN

BP 17 -68 rue de l'Eglise

31390 CARBONNE

courriel : [culturel-sudtoulousain@orange.fr](mailto:culturel-sudtoulousain@orange.fr)

Tél : 05 61 87 91 16 - Fax : 05 61 87 92 93

[www.payssudtoulousain.fr](http://www.payssudtoulousain.fr) [www.culturesudtoulousain.fr](http://www.culturesudtoulousain.fr) [www.scot-sudtoulousain.fr](http://www.scot-sudtoulousain.fr)

**Date limite des dépôts de candidatures  
27 février 2012**